

activité et véritable contentement parmi ceux qui prennent part aux travaux de la culture.

*L'agriculture au Lac St-Jean.*—Ce doit être un véritable plaisir pour tout le monde, dit le *Courrier du Canada*, de constater les progrès agricoles qui se réalisent partout depuis deux ans. Certaines gens que la politique aveugle, font semblant de ne pas y croire ; mais les faits et la statistique établissent éloquentement jusqu'à quel point ils sont dans l'erreur.

Dans la région du Lac Saint-Jean, par exemple, l'amélioration est surprenante, et elle est due en grande partie à l'établissement des cercles agricoles et sociétés d'agriculture. Celles-ci étaient presque complètement disparues il y a deux ou trois ans, lorsque M. Girard, à qui les cultivateurs de ce comté doivent beaucoup de reconnaissance pour son infatigable dévouement ; entreprit de faire le tour de sa division pour réorganiser les sociétés d'agriculture et créer des cercles. Il a pu constater l'année dernière combien son énergie et ses efforts ont été appréciés.

En une seule année, 1750 chefs de familles d'agriculteurs, sur 2070 que compte tout le comté, s'étaient enrôlés dans les sociétés ou cercles et bénéficiaient déjà des avantages découlant de toute association.

Quel a été le résultat ? En 1888, le Lac St-Jean, n'avait vendu que pour \$3,000 de beurre et de fromage ; l'année dernière il en a vendu pour \$55,000.

Cet argent répandu un peu partout a été sagement utilisé, grâce aux enseignements des conférenciers agricoles. Ce printemps le comté du Lac Saint-Jean a acheté 7 chars de graines de foin et engrais artificiel par l'entremise des cercles. En 1891 ces achats n'avaient pas dépassé \$600.

Voilà pour le commencement. Si l'on continue dans cette voie, c'est l'aisance prochaine pour tous ces cultivateurs. Cet engrais artificiel va augmenter la récolte et, celle-ci augmentant, on hivernera un troupeau plus considérable dont l'engrais suffira à enrichir la terre. Et alors, l'argent des produits sera mis de côté pour de nouvelles améliorations et parer aux mauvaises années.

L'exemple du Lac Saint-Jean est à suivre par tous ceux que les préjugés ont jusqu'ici prévenus contre l'agriculture améliorée.

*Le jour de la plantation des arbres.*—Jeudi, le 10 du mois de mai courant, sera le " Jour de la plantation des arbres " pour la division Est de la province de Québec. Cette division embrasse les

comtés d'Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Dorchester, Gaspé, Kamouraska, Lac St-Jean, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec (cité), Québec (comté), St-Sauveur, Témiscouata et Wolfe.

M. le Surintendant de l'Instruction publique attire l'attention des commissaires et syndics d'écoles ainsi que des instituteurs et institutrices de la Province sur la proclamation de Son Honneur le lieutenant gouverneur, et recommande à toutes les écoles et maisons d'éducation d'accorder, pour le jour fixé pour la plantation des arbres, un congé qui devra être employé par les élèves à transplanter des arbres forestiers et fruitiers. Le comité catholique de l'Instruction publique a adopté une résolution à ce sujet.

*Syndicat des Cultivateurs de la Province de Québec*—A sa réunion du 13 avril 1894, le Conseil d'administration du Syndicat des Cultivateurs de la Province de Québec a adopté une motion recommandant :

1° Que les cultivateurs de la Province ont tout intérêt à s'occuper au plus tôt de la production des diverses espèces de semences dont ils ont eux-mêmes besoin ;

2° Que le gouvernement ne saurait trop encourager cette production d'excellentes semences sur le fait qu'actuellement la plupart des semences de choix sur nos marchés viennent de l'étranger et que cependant il est reconnu que, toutes choses égales d'ailleurs, les semences venant du Nord sont supérieures en rusticité et comme espèces hâtives à celles qui sont produites plus au sud.

3° Vu le fait que les Expositions Provinciales doivent se faire trop tôt dans la saison pour permettre la préparation convenable des semences de l'année, il est dans l'intérêt du pays qu'à l'avenir des Expositions Spéciales et Provinciales soient organisées pour les semences produites et que telles expositions soient faites de manière à attirer le plus possible l'intérêt du pays tout entier.

4° Vu que les marchands grainetiers commencent à acheter les semences dès le commencement de l'année, telles expositions devraient avoir lieu dans le courant de décembre, ce qui donnerait aux cultivateurs le temps nécessaire pour s'y préparer convenablement.

5° Que ces résolutions soient transmises au gouvernement et publiées au plus tôt.

— Le 28 avril dernier, c'est-à-dire juste un an depuis la fondation des cercles agricoles, on a enregistré, au Département de l'Agriculture, à Québec, le 500ème cercle qui est celui du Très Saint-Redempteur, dans le comté de Vaudreuil.